

Ouverture par Mme Lesko,

Nous remercions tout d'abord Monsieur Nesme de son accueil.

Si la perspective de la loi d'orientation pourrait nous autoriser à adopter une position d'attente, les orientations politiques qui font de l'Éducation la première priorité du gouvernement, permettent d'envisager que la prévention du décrochage scolaire demeure une problématique qui sera au cœur des perspectives de travail du ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, la concertation nationale a mis en évidence les nécessités d'un partenariat ancré sur les territoires et interministériels.

Il me semble que le département de l'Isère est déjà inscrit dans ces démarches. En effet, une réflexion relative au décrochage scolaire et à sa prévention est conduite depuis plusieurs années. Elle s'effectue en collaboration avec le centre ressource école famille de l'Isère (CREFE). Elle permet un rapprochement des acteurs locaux (éducation nationale et structures locales) en certains lieux du département. Par ailleurs, les réseaux de réussite scolaire se mobilisent bien évidemment sur cette thématique. Les réflexions conduites autour de la discrimination ont également un lien étroit avec cette problématique. Enfin, un accompagnement des dispositifs relais permet également depuis trois ans de faire avancer la réflexion et l'action à l'adresse des personnels.

L'ensemble de ces travaux montrent qu'outre les possibilités d'action à mettre en œuvre avec les partenaires et la nécessité d'une recherche de cohérence face à des situations complexes et multidimensionnelles, la prévention du décrochage concerne aussi l'organisation scolaire, l'aide aux élèves, l'accompagnement des apprentissages.

Puisque nous sommes entre pilotes, vous pourriez questionner l'investissement des actions d'accompagnement évoquées précédemment en soulignant qu'il s'agit presque d'une lapalissade... Cependant, l'intérêt est sans doute que ce sont les équipes mises au travail qui le disent. C'est donc une prise de conscience dont je souhaiterais que nous nous emparions en tant que pilotes. Aussi, cette journée que j'ai le plaisir d'ouvrir, qui est financée par la fondation de France auquel nous avons accédé grâce au CREFE 38, est particulièrement dédiée à un travail interne à l'Éducation nationale. En effet, il semble essentiel que les personnels de l'Éducation nationale soient en mesure de développer cette prévention du décrochage au quotidien de leur action. Il n'en demeure pas moins que les acteurs des structures locales qui nous ont rejoints seront précieux au cours de cette journée par le regard qu'il porte sur l'École et leur contribution aux travaux de ce jour leur permettra, sans doute, une compréhension plus affinée de notre fonctionnement.

Je remercie donc Mesdames Lorcerie et Laparra des apports qu'elles vont développer.

Je remercie Monsieur Martin, toujours investi dans la préparation et l'organisation de ces moments fédérateurs.

Pour mesurer la charge de travail de chacun d'entre vous, je vous remercie d'avoir su trouver l'espace de ce temps de réflexion et d'échanges.

Je laisse la parole à Madame Derriaz qui va vous présenter l'organisation de cette journée.

Introduction de A. DERRIAZ

Comme vient de le souligner Madame Lesko, l'avancée de la réflexion départementale nous conduit aujourd'hui à se pencher sur la question de ce qui se passe dans la classe et comment la prévention du décrochage peut être au cœur des préoccupations. C'est pour cette raison que nous avons sollicité l'intervention de Marcelline Laparra, maître de conférence à l'université de Lorraine, qui nous présentera ses travaux sur des pratiques pédagogiques mises en oeuvre dans les processus d'aide aux apprentissages des élèves. Mais avant nous avons sollicité Françoise Lorcerie, directrice émérite à l'université de Provence, qui nous présentera ses travaux sur les parcours et les orientations des élèves, dans la perspective de développer le concept d'école inclusive.

Si ces deux interventions nous permettront de mesurer l'importance du regard porté sur les élèves et leur familles, je voudrais attirer votre attention sur l'inadéquation apparente entre ces interventions et le public que vous constituez. En effet, pourquoi parler de la classe, des apprentissages, du regard porté sur l'élève à des personnels qui organisent, accompagnent, évaluent, gèrent... alors que les premiers concernés seraient les enseignants ?

Madame Lesko a souhaité que les pilotes s'emparent de cette question. En effet, la gestion, l'organisation, l'évaluation, l'accompagnement constituent le cœur de votre action de pilotage. Aussi, je vous invite à une écoute active des interventions qui vont suivre et j'oserais même vous inviter à vous poser sans cesse la question : En quoi et comment ce que j'entends fait écho à des actes de pilotage que je mets en place ou pourrais mettre en place ?

C'est sans doute à ce prix là, que nous pourrions développer au sein des écoles et des établissements une prévention du décrochage aussi efficace que possible.